

## **CADRE DE LA CONTRIBUTION À LA RECONSTITUTION DES RESSOURCES DU PARTENARIAT MONDIAL POUR L'ÉDUCATION 2015-18**

Par le passé, le secteur de l'éducation a été confronté à de nombreux problèmes et obstacles en termes d'accès, d'équité et d'égalité. Le nouveau gouvernement politique mené par Mian Muhammad Nawaz Sharif, Premier Ministre du Pakistan, a pris la décision stoïque d'augmenter de façon substantielle l'allocation budgétaire du secteur au cours des quatre années à venir (EF 2014 - 2015 à EF 2017 - 2018). Dans son manifeste de campagne pour les élections, le Gouvernement s'est engagé à accroître l'allocation budgétaire de 2 %, actuellement à 4 % du PIB, d'ici l'année 2018. Le droit à l'éducation de chaque enfant âgé de 5 à 16 ans est une obligation selon l'Article 25-A de la Constitution. Dès son arrivée au pouvoir, le nouveau Gouvernement a établi un bilan de la situation et préparé un Plan National d'Action pour Accélérer l'accès à l'éducation, conformément aux cibles des OMD et de l'EPT.

Tous les organes gouvernementaux, fédéraux et provinciaux se sont engagés, dans leur manifeste, auprès du peuple pakistanais pour une augmentation progressive des dépenses en matière d'éducation afin d'atteindre au moins 4 % du PIB d'ici 2018. Le Pakistan promet d'augmenter ses dépenses d'éducation dans le secteur public d'au moins 1 pourcent par an entre l'exercice fiscal 2014 - 2015 et l'exercice fiscal 2017 - 2018.

Le Gouvernement du Pakistan s'engage pleinement à éliminer au plus tôt tout type de disparité dans la prestation des services d'éducation dans le pays grâce à des allocations spécifiques destinées à l'éducation des groupes défavorisés et moins bien desservis, en particulier les filles, les handicapés et les minorités.

Le Système national d'information et de gestion de l'éducation – SNIGE, au sein de l'Académie pour la planification et la gestion de l'éducation sous le Ministère de l'Éducation, de la Formation et des Normes dans l'enseignement supérieur, est une institution de savoir. Instaurée en 1990 au moyen de l'aide financière et technique des Nations unies, elle est mandatée pour : être le centre national d'archives des

données en matière d'éducation ; faire office d'agence normative ; établir des liens et développer les capacités des Provinces et Régions. Elle publie annuellement les statistiques de l'éducation du pays, également disponibles en ligne. Le Gouvernement du Pakistan poursuivra également ses efforts pour renforcer le système SNIGE dans le pays en rendant le processus de collecte des données de l'éducation plus transparent et plus fréquent, et en élargissant sa portée. Nous renforcerons aussi l'utilisation des données pertinentes dans l'établissement des politiques, ainsi que dans la budgétisation et la planification, avec une attention particulière portée sur les questions d'équité. Le SNIGE est consolidé par le renforcement des capacités et le développement professionnel sous l'égide de l'UNESCO et de l'UNICEF. Par ailleurs, le Programme alimentaire mondial est partenaire du SNIGE dans la collecte exacte des données et le renforcement des capacités du SIGE des provinces / districts ; ce système fait remonter ses données au SNIGE.

L'égalité des opportunités est un aspect constitutionnel sous l'Article 199 de la Constitution de la République islamique du Pakistan. Le Gouvernement du Pakistan s'engage à remettre à niveau d'égalité toutes les régions, en particulier les moins favorisées et les moins bien desservies.

De plus, le Gouvernement du Pakistan renforcera et améliorera les systèmes d'évaluation de l'éducation à tous les niveaux en instaurant des allocations spécifiques pour la collecte de différentes sortes de données à des fins d'évaluation. Nous garantiront que les systèmes d'évaluation de l'éducation constituent un soutien continu à l'élaboration des politiques et à la planification dans le pays.